



DÉSID'ÉCLAIR

GARDONS LES IDÉES CLAIRES

SOMMAIRE

- VISITE DU SOUS-PRÉFET - P 2
- ANIMATIONS - P 5
- CCAS - P 7
- FOYER RÉGIS PLOTON - P 3
- ADRESSAGE - P 6
- DE FERME EN FERME - P 7
- VIE ASSOCIATIVE - P 4
- COMPOSTEUR PARTAGÉ - P 6
- ENTREPRISES - P 7



Inauguration du Foyer Régis Ploton, le 30 juin 2023

L'édito du maire

Les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 concerneront les deux sièges de la Haute-Loire actuellement tenus par M. Cigolotti et M. Duplomb. Dans notre commune, un ancien sénateur-maire vient justement d'être choisi pour rebaptiser le foyer situé place Jeanne d'Arc : Régis Ploton.

Les projets entrepris à Saint-Didier avancent et la venue récente du Sous-préfet nous encourage à les finaliser. L'avant projet définitif pour les courts de tennis couverts a été déposé. La mise en place du nouvel adressage approche avec la pose des plaques de rue et la numérotation. Pour améliorer le cadre de vie les réseaux d'eau potable et d'assainissement vont être bientôt rénovés rue du canard. Une partie de la RD500 sera rénovée en 2024 : elle concerne la partie allant de la mairie au croisement de la montée du stade.

La fin de l'été approche et malgré des épisodes climatiques parfois violents (canicule et grêle), les Désidériens ont profité d'une belle saison, avec une piscine bien entretenue, des animations estivales dans le centre (marchés, vogue, videgreniers, ...) et ailleurs, grâce à tous les acteurs de la commune.

D'autres événements sont planifiés cet automne : l'église accueillera un concert de piano le 23 septembre, les classes en 3 se réuniront pour leur banquet au mois d'octobre, les commerçants renouvelleront Halloween dans les rues et ils innoveront avec l'événement "Octobre Rose". La Semaine Bleue sera reconduite par le CCAS. Enfin, la municipalité recevra les acteurs économiques de la commune lors d'un nouveau rendez-vous au mois d'octobre.

En ce mois de septembre 2023, je vous souhaite une très belle rentrée.

Emmanuel Salgado

VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET



Le Sous-préfet est le représentant de l'Etat dans notre arrondissement d'Yssingeaux. Sous l'autorité du Préfet, il assure les missions qui lui sont confiées par le gouvernement, conformément aux lois et règlements : il concourt au maintien de l'ordre public et à la sécurité des populations ; il participe à l'exercice des missions régaliennes de l'Etat, notamment en matière de délivrance de titres, en veillant à la régularité et à la modernisation des procédures ; il intervient directement dans l'action de conseil auprès des collectivités territoriales dont il pilote, en lien avec les services de la Préfecture, le contrôle administratif des actes ; il anime et coordonne l'action des services de l'Etat dans l'arrondissement en favorisant l'installation d'une ingénierie territoriale de développement. Il assure la conduite de projets par une large mobilisation des acteurs locaux.

Les élus désidériens ont organisé une visite de la commune avec le Sous-préfet de l'arrondissement d'Yssingeaux, Monsieur Fabrice Bonicel, et le secrétaire général de la Sous-Préfecture, Monsieur Vincent Murgue. L'après-midi du 28 juin fut rythmée par des temps d'échange très constructifs autour des projets de la commune.



FÊTE NATIONALE



Cérémonies du 14-Juillet selon la tradition de l'alternance : cette année à la Séauve-sur-Semène



Plusieurs sapeurs-pompiers du centre de secours Velay-Semène ont reçu des médailles.



Les maires des trois communes du 43140 ont défilé ensemble et en fanfare, aux côtés des deux sénateurs de Haute-Loire, M. Duplomb et M. Cigolotti, des forces de l'ordre, des élus locaux, des sapeurs-pompiers du centre de secours Velay-Semène et de la population locale.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Conformément au règlement du conseil municipal, les élus de l'opposition disposent de 400 caractères dans la lettre d'information semestrielle et d'une demie-page dans le bulletin municipal annuel.

2023 marque pour St Didier l'arrêt du PLU initié sous le précédent mandat. Nous redisons notre opposition à ce PLU qui traduit, entre autres, une politique d'extension urbaine ne correspondant pas à nos attentes. Un effort sur la réhabilitation des immeubles dégradés devrait être une priorité des dispositifs urbains. Les projets sociaux et économiques auraient mérité une direction plus proche des préoccupations des habitants.

INAUGURATION DU FOYER RÉGIS PLOTON

Précédemment nommée Maison des associations, le bâtiment a été rebaptisé le 30 juin 2023, en présence de Mme Ploton, de M. Ploton, de M. le sénateur Olivier Cigolotti, et de notre maire Emmanuel Salgado.



Situé place Jeanne d'Arc, derrière l'église, le Foyer Régis Ploton accueille le Club des Aînés. C'est aussi le lieu de répétition de l'Éveil Désidérien et de la Band'à Banda. Les membres de l'Atelier N7 l'utilisent pour donner des cours aux adhérents de l'association. Enfin, Mme Gaglio loue le rez-de-jardin où elle propose notamment des cours de dessin dans son atelier.

La municipalité remercie Mme Espérance Pernet pour la qualité du travail de création et de réalisation de la plaque du foyer.

Monsieur Régis Ploton est né en 1936 à Saint-Didier-en-Velay. Maire de 1977 à 1989, il a aussi été conseiller général du canton de Saint-Didier-en-Velay de 1975 à 1994, puis sénateur de Haute-Loire de 1992 à 1994.



La famille de M. Régis Ploton est rassemblée devant la plaque du bâtiment inauguré à la mémoire de l'ancien maire de notre commune.

TRAVAUX EN RÉGIE PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE



Divers travaux de maçonnerie sont réalisés dans les règles de l'art par les services techniques de la commune : ici un exemple de réalisation avec la rénovation récente du mur à l'angle du faubourg de Lafont et du chemin de la Chicane.

VIE ASSOCIATIVE



CINÉ VELAY REVERSE 4.000€ À LA COMMUNE

L'association Ciné Velay regroupe les cinémas de quatre communes : Saint-Didier-en-Velay, Saint-Julien-Chapteuil, Blavozy et Saint-Maurice-de-Lignon.

La gestion rigoureuse des comptes de l'association lui permet de reverser 20% de la somme initialement perçue comme subvention au moment de sa création (20.000€), soit 4.000€.

L'encaissement de cette somme a été validé lors du conseil municipal du 1er juin 2023.

L'association désidérienne qui fait partie de Ciné Velay est Ciné St Did.

LE GAD FAIT UN DON AU CCAS

Fort du succès des six représentations de 2023, la troupe de théâtre désidérienne fait un don de 500€ au centre communal d'action sociale.

Pour information : le GAD ne reçoit aucune subvention de la commune.

58 associations actives à Saint-Didier

3 nouvelles associations :
le FCSD
le Collectif Créateurs
les Tricotines

Les nouvelles associations peuvent obtenir 200€ de subvention la première année. L'année suivante, la subvention est calculée en fonction de l'effectif.

Somme totale attribuée aux associations
lors du conseil municipal du 1er juin :

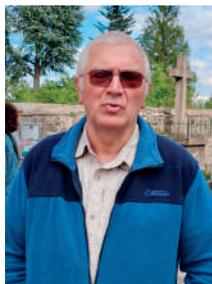
22.321€

La municipalité félicite les associations pour le dynamisme qu'elles apportent à la commune.

SUBVENTION 2023 AUX ASSOCIATIONS

SAINT-LUC-EN-VELAY

LE PÈRE VALENTIN CÈDE SA PLACE



Saint-Luc-en-Velay est l'ensemble paroissial qui regroupe les paroisses de Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont, La Séauve-sur-Semène, Saint-Victor-Malescours et Malmont. Le Père Joseph Valentin a quitté la paroisse le 10 septembre : il est nommé prêtre auxiliaire en charge particulière de l'ensemble paroissial Notre-Dame Du-Velay-Sud. Il sera remplacé par le Père Jean-Claude Morel le 17 septembre. Le Père Joseph Valentin a apprécié son expérience à Saint-Didier et dans toute la paroisse de Saint-Luc-en-Velay. Il était régulièrement en contact avec les élus de la commune pour régler notamment les problèmes du bâtiment de l'église.

La municipalité désidérienne remercie le Père Valentin pour tous les échanges respectueux, efficaces et courtois.

CONCOURS DE DESSIN 2023 : MON JARDIN DÉSIDÉRIEN



Mme Gisèle Perichon et Mme Larisa Smyrnova ont partagé la première place de la catégorie adultes.



Le Jardin Santé et les écoliers de l'école publique Françoise Dolto ont partagé plusieurs prix pour leur dessin collectif.



Catégorie enfants
1er prix : Louise Salas
2ème prix : Elio Teyssier
3ème prix : Lison Grillet
4ème prix : Sasha Ferrand



ANIMATIONS ESTIVALES 2023



Marché animé le 30 juin



Succès de la piscine du 1er juillet au 27 août



Marché animé le 26 juillet



Las Cuerdas anime le grand marché du mercredi, le 5 juillet



Merguez party au bar de la Toune, le 17 août



L'Éveil et la banda pour le 14 Juillet



Marché animé le 30 juin



Concert au camping avec The Pickies



Commerces locaux - ici la Brasserie des Plantes - lors des marchés de l'été



Le grand marché du mercredi



Marché animé le 30 juin

ADRESSAGE

L'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune (attribution d'une dénomination) et la numérotation des bâtis qui y sont situés. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens, les entreprises ou les collectivités. Une adresse permet d'être localisé avec précision et cela facilite l'intervention des secours. Une adresse permet aussi de bénéficier de l'aide à domicile, de la livraison de marchandises et de courriers ou encore de l'accès à certains services comme la fibre optique.



OBJECTIFS

La campagne d'adressage a un double objectif



1 Traiter les anomalies



2 Créer des nouvelles dénominations

CALENDRIER

Janvier 2022

Inventaire des voies à renommer et des anomalies

2022-2023

Travail de dénomination des voies
par la commission spécifique

1er juin et 6 juillet 2023

Dénomination officielle des voies de la commune
décidée lors des conseils municipaux

Automne 2023 - 2024

Pose des plaques avec les noms des nouvelles voies,
puis numérotation des voies

UNE COMMISSION SPÉCIFIQUE

116 voies de la commune n'étaient toujours pas nommées en 2022. Une commission spécifique a été créée pour effectuer ce travail. Sept binômes d'élus volontaires répartis en sept secteurs ont sillonné la commune.

Pour nommer les 116 voies, ils ont échangé avec les habitants concernés afin de ne pas bouleverser les habitudes.

Les habitants des nombreux hameaux désidériens ont demandé de conserver le nom du hameau comme racine de la nouvelle adresse : c'est le choix qui a été fait par la commission.

Des voies sans issue dénommées "rues" ont été rebaptisées "impasse".

Grâce au travail de la commission, toutes les voies sont nommées.

Dès que le bureau Carto des Sucs aura fini le travail de numérotation des voies, un arrêté municipal définira officiellement les numéros.

La création des plaques de rue et des plaques de numérotation est en cours.

Les plaques de rue commenceront à être posées par les services techniques de la commune fin 2023.

Les plaques de numérotation seront achetées par la commune ; les propriétaires devront s'occuper de la pose.

ENVIRONNEMENT : UN SECOND COMPOSTEUR PARTAGÉ

Pionnière de la communauté de communes Loire-Semène, Saint-Didier est équipée d'un composteur partagé depuis 2021. Il est situé sous la mairie. Un terrain communal situé près de la crèche a été mis à disposition du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) pour installer un nouveau composteur partagé : le dispositif fonctionne désormais.



Une réunion d'information était proposée par le SICTOM samedi 3 juin, aux jardins ouvriers. Chargée de communication du SICTOM, Lisa Masson a présenté les règles d'or du compost. Tous les participants furent conviés à un pot au cercle bouliste.

SICTOM
VELAY PILAT

Le meilleur déchet,
c'est celui que l'on ne
produit pas !



Les participants à la réunion sont repartis avec un bio seau ou un composteur individuel.

L'ÉTÉ S'ACHÈVE AVEC LA MARCHÉ DU CCAS

Dimanche 27 août, le centre communal d'action sociale proposait deux parcours de randonnées. Un ravitaillement était offert au Peyron.



Merci aux participants et à tous les bénévoles !

DE FERME EN FERME ATTIRE LES FOULES

Sur un total de 27 fermes de Haute-Loire qui ouvraient leurs portes aux visiteurs les 29 et 30 avril pour l'opération "De Ferme en Ferme 2023", deux sont situées dans notre commune : le GAEC le Petit Panier de Chazelles et La Boria des Gotas.



GAEC le Petit Panier de Chazelles
Chazelles, 43140 Saint-Didier-en-Velay
06 30 82 00 02
elevage.souvignet@hotmail.fr

Vente à la ferme de viande de bœuf, veau, agneau, d'œufs et de lentilles le mardi de 17h à 19h ou sur commande.

Yann-Loïc Lehmann reçoit les visiteurs de la Boria des Gotas. Il gère cette exploitation avec son épouse Gwendoline.

La Boria des Gotas.

Goutte Vachon, 43140 Saint-Didier-en-Velay
06.95.82.79.82 ou 06.84.44.53.11
laboriadesgotas.fr

Vente directe tous les jeudis de 17h à 19h :
infusions, compléments alimentaires,
confitures et aides culinaires.
Visite la micro-ferme et vente :
toute l'année sur rendez-vous
Ateliers : voir site internet

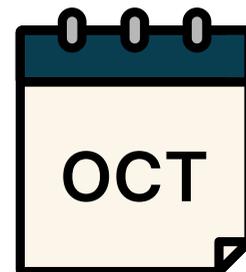


Visite du Petit Panier de Chazelles avec Amandine Souvignet : elle gère le Petit Panier avec son frère Dany.

UN ÉVÉNEMENT POUR LES ENTREPRISES DÉSIDÉRIENNES

La municipalité désidérienne invite
tous les acteurs économiques de la commune :
vendredi 20 octobre 2023, à 18h30,
en mairie de Saint-Didier-en-Velay.

Venez rencontrer d'autres acteurs et échanger autour d'un verre de l'amitié !



AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

Samedi 23 septembre
Concert de piano en l'église
Organisé par Flânerie des Arts



Mardi 31 octobre
Tournoi de handball au gymnase
Organisé par AMSV



Semaine Bleue
Organisée par le CCAS
3 octobre : pétanque et jeux de société
au cercle bouliste

5 octobre : *Les Noces Vellaves 1900*
Spectacle du Groupe Folklorique Le Velay
au cinéma-théâtre



Samedi 11 novembre
Cérémonies commémoratives de
l'Armistice du 11-Novembre 1918
Place Foch, puis en mairie



Dimanche 8 octobre : loto du CCAS
Salle polyvalente

Du 1 au 31 octobre : Octobre Rose
Organisé par 100% St Did



14-15 octobre : comédie musicale
Le Palais des Mille et Une Nuits
Organisée par Musical Show



Samedi 11 novembre :
Tournoi de football catégorie U9
Organisé par le FCSD
Samedi 18 novembre : concert caricatif
Le Père Noël est une Vieille Grap'
Organisé par Grap'N'Roll

Samedi 25 novembre : Téléthon
Organisé par le CCAS
Mercredi 29 novembre : repas des aînés
Salle polyvalente
Organisé par le CCAS

Vendredi 20 octobre, 18h30
Rencontres des acteurs économiques
Mairie de Saint-Didier-en-Velay



Samedi 21 octobre
Banquet des Classes en 3



Dimanche 22 octobre
Randonnée Octobre Rose
Organisée par 100% St Did

24-25 octobre : atelier poterie
Sur inscription (en mairie)
Salle polyvalente
Organisé par le CCAS



Samedi 2 décembre
Marché de Noël à l'ehpad
Organisé par le Soleil de St Roch



Mercredi 13 décembre
Don du sang
Salle polyvalente



Mardi 31 octobre
Animation jeux dans la Halle
Organisée par le CCAS et la municipalité

Mardi 31 octobre
Halloween dans les rues piétonnes
Organisé par 100% St Did



Mairie de Saint-Didier-en-Velay
04 71 61 14 07
st-didier-en-velay.fr
accueil@saint-didier.com



COUP DE POUCE

La municipalité désidérienne collabore régulièrement avec l'association Coup de Pouce à l'Emploi. Située dans notre canton des Deux Rivières et Vallées, à Sainte Sigolène, cette association effectue diverses missions à Saint-Didier, en assurant notamment la distribution du bulletin municipal et des lettres d'information.

Coup de Pouce à l'Emploi va ouvrir une recyclerie-ressourcerie en 2024, à Bas-en-Basset : la construction du bâtiment est en cours et il devrait être opérationnel en juin 2024. S'inspirant du fonctionnement d'autres recycleries, Coup de Pouce souhaite bénéficier des compétences et/ou de l'engagement de bénévoles pour faire fonctionner la future installation.

Une rencontre publique de présentation du travail d'insertion de l'association Coup de Pouce à l'Emploi et de ce qu'est une recyclerie est organisée le jeudi 19 octobre, à 18h30, au siège de la communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron, à Monistrol.

Lettre d'information municipale - Mairie de Saint-Didier-en-Velay. Directeur de la publication : Emmanuel Salgado

Directeur de la rédaction : François Paullenard - Crédits photos : municipalité

Impression : Imprimerie Court - Distribution : Coup de Pouce à l'Emploi - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

